

Quelle place pour la REUT en territoire Granvillais ?

Dossier de la rédaction de H2o
March 2025

Le CEREMA a réalisé pour l'agglomération de Granville une étude d'opportunité pour la réutilisation des eaux usées traitées (REUT).

Situé dans le sud-ouest du département de la Manche et constituant les parties septentrionales de la baie du Mont-Saint-Michel et méridionales de la côte des Havres, le territoire du Syndicat mixte d'assainissement de l'agglomération granvillaise (SMAAG), composé de 16 communes, s'étend sur une superficie de 188 km². Sa façade ouest se compose d'une frange littorale de 17 kilomètres de long sur laquelle s'exercent des activités de loisirs (baignade et pêche à pied de loisirs) et professionnelles (activités conchylicoles). La production et la distribution d'eau potable est quant à elle gérée par le Syndicat de mutualisation de l'eau potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA), qui couvre un ensemble de 30 communes réparties sur 280 km². Sur ce territoire, les principaux usages (alimentation, arrosage, nettoyage de voirie, process industriel...) ont lieu avec de l'eau potable, issue principalement du cours d'eau le Thar. Cette ressource superficielle dispose d'une qualité moyenne à bonne en surface, se trouve sensible à la sécheresse et aux précipitations, avec une capacité de stockage en sous-sol limitée. Elle fait l'objet de restrictions d'usages de plus en plus fréquentes dues aux effets du changement climatique - aggravation des phénomènes de sécheresse et des besoins en eau des sols et diminution du débit des cours d'eau - et au potentiel attractif du territoire à la hausse. Dans ce contexte, la REUT apparaît comme un levier d'atténuation des pressions de prélèvement et de soutien au débit des cours d'eau. Face à cette situation, le SMAAG et le SMPGA ont fait appel au CEREMA pour une étude d'opportunité et de pré-faisabilité de mise en place de la REUT sur le territoire continental.

Rapport d'étude CEREMA